

Formation CPDT Session 2008

RAPPORT D'EVALUATION

SYNTHESE

1. INTRODUCTION

Cette évaluation a pour mission de mesurer le degré d'atteinte des objectifs généraux fixés par le Gouvernement wallon ainsi que d'évaluer les méthodologies proposées et l'obligation de formation. Deux questions ouvertes à la fin du questionnaire permettent aux conseillers de faire part de leurs propositions de formation et autres remarques.

De manière générale la formation est bien perçue par la majorité des conseillers. Le taux d'évaluations positives à très positives est en hausse par rapport à 2007 et rejoint ainsi les résultats de 2006.

Les résultats proviennent du dépouillement de 151 questionnaires. Lors de cette troisième session 185 Conseillers contre 167 en 2007 et 140 en 2006 ont suivi la formation CPDT. Elle s'est déroulée sur 7 jours entre les mois d'avril et novembre 2008 et était déclinée en 7 thèmes contre 6 en 2007 et 3 en 2006.

Répartition des Conseillers par thèmes

	2006	2007	2008
Voyage à Fribourg (Allemagne)	39	41	15
Permis résidentiel	94	41	
Permis mixte	7	20	
Gouvernance, communication et négociation		22	35
Intégration urbanistique du nouveau bâti		23	40
Culture urbanistique		21	
Zoom sur un outil d'aménagement du territoire			21
Urbanisme durable et énergie			23
Aménagement du territoire et mobilité			21
Voyage à destination rurale (Luxembourg et Avesnois)			30

2. LES CRITERES DE SELECTION

Le critère de sélection le plus important pour le choix du module reste le thème ensuite le lieu et la date. 14% des conseillers ont choisi le module en fonction de la possibilité de suivre le même module que des collègues de communes voisines.

Critères de sélection (plusieurs choix étaient possible)

	2006	2007	2008
Thème	87,3%	70,1%	85%
Lieu	26,9 %	45,8%	49%
Date	50,8 %	39,6 %	55%
De la possibilité de suivre le même module que des collègues conseillers	3,2%	16,6 %	14%
De la décision du collège communal		9,7 %	7%

3. DEGRE DE MOTIVATION

81 % des Conseillers interrogés étaient plutôt motivés à très motivés pour suivre la formation contre 82% en 2007 et 72% en 2006.

4. ATTEINTE DES OBJECTIFS GENERAUX

	2006	2007	2008
Les objectifs généraux de la formation définis par le Gouvernement wallon sont en rapport avec mes besoins professionnels	89 %	85 %	92%
Les objectifs généraux de la formation sont globalement atteints	86 %	78,5 %	90%
La formation m'a permis de développer mes compétences stratégiques	72 %	62,5 %	82%
Grâce à la formation, je me sens mieux équipé(e) pour traiter des problèmes concrets	67 %	59 %	75%
La formation m'a permis de découvrir des pratiques originales	69 %	70 %	84%
La formation m'a permis d'avoir une vision plus claire de ma mission en tant que conseiller	55,5 %	46 %	67%
La formation m'a permis de m'enrichir des contacts avec mes collègues	98 %	96,5 %	95%
La formation m'a permis d'élargir mes connaissances en aménagement du territoire et en urbanisme	66 %	66%	75%

Le taux de réponses positives est en hausse par rapport à 2006 et 2007. 67% des conseillers estiment avoir une vision plus claire de leur mission après avoir suivi la formation. Le sentiment d'être mieux équipé pour traiter des problèmes concrets est également en hausse ainsi que celui concernant les compétences stratégiques.

5. LA METHODOLOGIE PROPOSEE

	2006	2007	2008
La méthodologie proposée m'a donné l'occasion de m'impliquer dans la formation	97,5 %	84,5 %	94%
J'ai pu faire le lien entre les exemples étudiés et ma réalité professionnelle	72,5 %	68 %	78%
Les méthodes actives et participatives proposées me conviennent	88 %	78 %	96%
J'ai pu faire part de mon avis	97 %	92 %	94%

La méthodologie proposée recueille une majorité des suffrages positifs. Les méthodes actives et participatives différencient la formation CPDT d'autres formations plus théoriques. Les études de cas concrets sont appréciées. Pour répondre à la demande des conseillers d'avoir des outils utilisables directement, trois outils en ligne ont été créés en 2008. Il s'agit du dossier pédagogique, du flux RSS d'actualités juridiques et du forum.

6. L'OBLIGATION DE FORMATION

	2006	2007	2008
J'ai rendu compte de manière positive de la formation auprès de mes collègues	80 %	72 %	85%
J'ai envie d'approfondir de façon autonome ce que nous avons abordé en formation	85 %	73 %	84%
J'ai envie de suivre d'autres formations organisées par la CPDT après celle-ci	97 %	89 %	81%
Je trouve intéressant que la CPDT programme à nouveau, pour d'autres que moi, le module spécifique que j'ai suivi.	91 %	88 %	94%
J'apprécie le principe d'une formation obligatoire de 7 jours par an à la CPDT	87 %	80 %	81%
Je trouve que le choix de modules thématiques pour 2007 était suffisamment large	66 %	82 %	88%
J'apprécie la formule « 2 jours en commun et 5 jours en modules thématiques »	90,5 %	82 %	92%
Le calendrier des formations m'a convenu	83 %	83 %	95%
Je suis satisfait(e) de l'organisation matérielle	89,5 %	88 %	94%

L'obligation de formation est appréciée par la grande majorité des conseillers. Certains d'entre eux estiment toutefois que 7 jours c'est beaucoup et que cela les empêche de suivre d'autres formations ou séances d'information proposées par d'autres organismes de formation.

7. PROPOSITIONS DE FORMATION

Outre les thématiques déjà proposées dans le cadre de la formation les conseillers ont fait les suggestions suivantes :

- *Voyage urbain "développement durable" bonnes pratiques en terme de mixité, espaces publics et verts, mobilité. Remembrement urbain : voyage aux Pays-Bas*
- *Mise à niveau des modifications récentes du CWATUPE - Ateliers de « coordination » et d'application du CWATUPE (incohérences, redites, précisions,...). Analyse critique de documents : documents d'aménagement, textes de loi, réglementation*
- *Il serait intéressant d'avoir une formation, sur le droit des biens, sentiers, chemin (loi vicinale) cours d'eau*
- *Permis de lotir et constructions groupées + éco-quartiers*
- *Implantation de parcs éoliens : rôle de la commune, impact paysager, procédure, enquêtes, CCAT.*
- *Etendre les questions sur le cadre légal et les différents types de procédures. Aborder la décentralisation, les problèmes de RCU,...*
- *Module sur les espaces publics*
- *Schéma de structure ou outils d'aménagement du territoire alternatifs : avantages et inconvénients, procédure, impact à terme, lourdeurs éventuelles, ...*

- *Module axé sur l'échange de pratiques et d'exemples, orienté CATU expérimentés.*
- *Ayant repris des matières plus élargies que l'aménagement du territoire sous ma tutelle, je souhaiterais acquérir de bonnes notions en terme de mobilité et d'environnement tout en sachant que l'urbanisme doit rester la matière de base pour laquelle je ne souhaite pas m'écarter. Avec de telles fonctions, je crains d'atteindre un sommet d'incompétence. Il serait intéressant de créer un module mixte de fonctions.*
- *Prévoir des modules différenciés en fonction du style des communes : rurale ou urbaine*

8. REMARQUES ET COMMENTAIRES LIBRES

- *7 jours, c'est beaucoup. Il y a d'autres séances d'information sur des thèmes qui me seraient utiles que je ne peux pas me permettre de suivre par manque de temps.*
- *Jour 1 un peu vide. Les 7 jours devraient devenir 6 pour les CATU + 1 pour l'Echevin en charge de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, pour le sensibiliser aux enjeux régionaux.*
- *Formation essentielle mais beaucoup trop théorique, la réalité du terrain impose plus de pragmatisme que les grandes visions auxquelles aboutissent la formation. Les modes de fonctionnement proposés sont intéressants mais lourds pour le quotidien.*
- *Bonne idée ce rassemblement des FD, cette table ronde permet un rapprochement CATU et FD.*
- *Lors des journées plénières : exposé d'un membre de la R.W. qui explicite 1 ou 2 spécificités en aménagement du territoire, décrivant la perception et la volonté de la R.W., montrant clairement l'application dans des cas concrets.*
- *Notre engagement sur le terrain est souvent contrecarré par les impératifs locaux (collège, demandeurs, budgets, ...)*
- *Les thèmes devraient faire l'objet de questions-réponses avant les jours de formation = les catu ayant choisi 1 module devraient pouvoir au préalable poser des questions ou faire des suggestions.*
- *Module très enrichissant, tant au point de vue professionnel que personnel. Formation très intéressante et utile pourvu que ça dure. J'espère que le suivi demandé sera réalisé.*
- *D'autres formations sont dispensées par ailleurs (UVC, maison de l'urbanisme), intéressant que les organisateurs communiquent pour éviter les doublons, élargir le panel.*
- *Autres que les voyages, il serait intéressant de plus voir « l'organisation » d'expérience qui marche : gestion administrative, du personnel, moyens financiers, ... car ce sont souvent les éléments concrets matériels qui bloquent les choses*
- *Merci aux formatrices pour leur dynamisme et leur disponibilité !*